

Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye de Bamako

EMP-NEWS

Mars 2020

EMP-ABB NEWS
Mars 2020 - N°0320



Entretien avec le DG de l'EMP-ABB Le Général de Brigade Mody Béréthé

En tant que centre international, rattaché au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye (EMP-ABB) se devait d'être exemplaire dans l'application des consignes gouvernementales de lutte contre le COVID-19.

C'est ainsi que nous avons pris les mesures qui s'imposent en mettant en place un dispositif anti-coronavirus de l'EMP-ABB dénommé DAC2020. En plus des mesures sanitaires, de contrôle des températures et d'application des gestes-barrières, l'école a décidé d'écourter les deux sessions de formations qui étaient en cours (DDR et CIMIC), afin de permettre aux stagiaires internationaux de regagner rapidement leur pays. Grâce au soutien de l'Allemagne, ceux du Niger (04) qui n'ont pas pu bénéficier de vols réguliers à temps, ont été transportés par un aéronef de l'Armée de l'Air du Mali. Du fait des restrictions sur le trafic aérien, il ne reste qu'un seul stagiaire international originaire du Cameroun. Il est bien entendu pris en charge par l'EMP-ABB, l'école se faisant une obligation d'assurer la couverture des stagiaires tant qu'ils sont en séjour sur le sol malien.

L'école compte utiliser de manière stratégique la situation créée par les circonstances exceptionnelles imposées à tous, la mettre à profit pour investir ses efforts dans différents domaines de conception et de développement du cadre de travail. C'est ainsi que les équipes sont mobilisées autour de la revue du Plan de Mise en Œuvre de la Stratégie de l'Ecole arrêtée en 2018. Nous voyons aussi cette période comme une opportunité de réflexion sur l'organisation interne de l'école, de mise à jour de la documentation disponible ici au CARESS et au niveau de l'instruction, de développement de différents produits programmes de gestion et de suivi de nos activités. Un de nos objectifs est de veiller à développer et mettre en œuvre les bons outils permettant d'assurer une gestion efficace et transparente de l'Ecole, comme l'exige le Conseil d'Administration. Autrement dit, l'observation de restrictions dans le cadre de la lutte contre l'expansion du Covid-19 ne constitue pas une raison d'arrêt des activités, plutôt une période de recentrage autour de nos priorités de développement.

De plus, du fait de la situation actuelle de nouvelles demandes en formations spécifiques ont fait jour. Nous sommes en train d'en étudier la faisabilité. Même si pour le moment, l'école n'accueille plus de stagiaires internationaux, nous nous préparons à accompagner les plans de formation pour les officiers maliens, dans nos murs ou sur site dans les centres de formations, bien entendu toujours dans le respect des mesures anti-coronavirus. Le chef d'Etat-major des armées attend de l'EMPABB de servir de plateforme et de cadre d'accompagnement à un certains nombres d'initiatives portées par la Direction des Ecoles Militaires. Le fait que l'Ecole dispose de cours spécifiques sur la compréhension des phénomènes de terrorisme ; comme celui sur les facteurs humains dans la lutte contre le terrorisme (HFCT), de cours sur l' Action Civile et Militaire et différents modules sur l'animation du travail au sein des Etats Major, constituent par exemple des domaines d'intervention à explorer. Dans ce contexte, l'Ecole est en mesure de mettre à jour ces cours et les dispenser aux officiers d'Etat-major comme contribution à la réponse à la situation actuelle avec comme effet d'impacter la collaboration et la coordination avec les partenaires internationaux tels que le G5 Sahel, la CEDEAO et les Nations-Unies.

Enfin, l'EMP-ABB à travers son dispositif anti-coronavirus DAC2020 applique toutes les mesures de lutte contre la pandémie mondiale, et est plus que jamais active en produisant et proposant des formats de formations adaptées à la situation. Conformément à son mandat, dès que les conditions le permettront, l'école élargira ses activités à ses stagiaires et instructeurs internationaux.

Tous ensemble, stoppons le coronavirus !

MERCI ET RESTONS TOUTES ET TOUS VIGILANT(E)S ET RESPONSABLES !
INFOLINE COVID-19 : 3-60-61 (MHSP)



Stage Facteurs Humains dans la Lutte contre le Terrorisme - HFCT

Du 02 au 06 mars 2020, l'EMP-ABB a dispensé le cours sur « Les Facteurs Humains dans la Lutte contre le Terrorisme » (HFCT). Cette session de formation, qui n'a compté qu'une seule participation féminine, a été financé par la Grande-Bretagne et a réuni 23 stagiaires, dont 2 du Niger et le reste du Mali.

Le but de ce stage était de permettre aux participants de comprendre les facteurs psychologiques qui entrent en jeu dans les opérations terroristes. Ce cours de l'EMP-ABB sur "Les Facteurs Humains dans la Lutte contre le Terrorisme" HFCT figure sur la liste des formations dont pourraient bénéficier les officiers FAMas en l'adaptant aux réalités et besoins actuels.

Le lundi 09 mars 2020, l'EMP-ABB a entamé la conduite du stage UN-CIMIC prévue sur une période de 2 semaines, mais suspendue le mercredi 18 mars 2020 suite aux consignes gouvernementales et à la mise en place du Dispositif Anti-Coronavirus de l'EMP-ABB (DAC2020). Cette session de formation a réuni 23 stagiaires, dont 3 femmes ; 2 instructeurs internationaux et 1 membre du personnel de la MINUSMA. Un total de 8 pays y était représentés : Bénin, Burkina Faso, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Togo et Mali.



Le stage UN-CIMIC est conçu pour permettre au personnel des opérations de paix - militaire, policier et civil - en service ou devant être déployés, de comprendre l'importance de la coordination civilo-militaire ; d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à sa planification, à la conduite de ses activités, et à l'élaboration des rapports d'actions civilo-militaires.

Session de Sensibilisation sur la Justice Constitutionnelle



Le jeudi 27 février 2020, l'EMP-ABB a abrité dans son auditorium une session de sensibilisation sur la justice constitutionnelle intitulé « Parlons constitution ». Cette session financée par la MINUSMA a été organisée et conduite en partenariat avec la Cours Constitutionnelle. Cette sensibilisation s'est adressée à 200 jeunes désignés par le Ministère de la Jeunesse.

Stage Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR)



100 personnels féminins des forces de défense et de sécurité - APR

Du 04 au 11 mars 2020, L'EMP-ABB a conduit une session de formation et de sensibilisation sur l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger et sur la réforme du secteur de la sécurité (APR) et en renforcement des capacités en RSS et DDR. Cette session financée par la MINUSMA et organisée en partenariat avec le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants a réuni 100 personnels féminins des forces de défense et de sécurité pour un total de 143 participants.

Les points essentiels couverts par cette session de formation étaient entre autre les concepts et notions clés de Réforme du Secteur de la Sécurité ; de Désarmement Démobilisation Réintégration et Intégration ; les concepts et notions clés de l'Accord ; le mandat de la MINUSMA et la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies de 2000. En plus des leçons et des exercices, la formation comptait également des activités d'apprentissage fait de jeux de rôle pour mieux faire ressortir l'un des multiples apports d'un personnel féminin qualifié dans la reconstruction post conflit et l'importance de la participation de la femme dans les opérations de soutien de la paix. Des témoignages sur les violences basées sur le genre en milieu de travail ont également été recueillis, ce qui a contribué à créer et maintenir une ambiance d'apprentissage agréable et favorable.

Du 09 au 17 mars 2020, l'EMP-ABB a conduit une session de formation en Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR), financé par la République Fédérale d'Allemagne. Faisant suite aux consignes et mesures gouvernementales liée au COVID-19, l'école a décidé d'ajourner le stage dont le terme était initialement prévu pour 20 mars 2020 ; et la totalité des stagiaires et instructeurs internationaux ont pu être rapatriés auprès de leurs familles. 24 stagiaires, dont 10 femmes, et venant de 8 pays différents, Canada, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Mali et incluant quatre fonctionnaires de la MINUSMA et un de la MINUSCA, ont pu participer à cette session de formation. L'objectif de ce cours DDR était de renforcer la capacité des participants sur les éléments clés d'un processus DDR et ses normes.

Par ailleurs, sur la base des recommandations issues des stages précédents, un nouveau module portant sur l'action anti-mine, la sensibilisation et la prévention des explosifs et engins improvisés (EEIs) et les explosifs et restants de guerre (ERGs) a été inclus dans le curriculum du cours DDR. Avant l'ajournement de la session de formation, une randonnée sportive et touristique dans la ville de Bamako a permis aux stagiaires de s'imprégner de la culture et de certaines réalités locales : Le zoo national du Mali, l'observatoire du Point G de Bamako, le Conservatoire des Arts et Métiers Balla Fasséké Kouyaté, la place CAN, le monument de l'Obélisque et celui de Kwame Nkrumah. Sans oublier la séance sportive - football, handball et frisbee - du jeudi 12 mars 2020, sur le terrain de sport du SNJ.

IMPORTANT !!

L'eau javellisée associée au savon, avec un nettoyage des mains pendant une durée minimum de 20 secondes, constitue une méthode de désinfection aussi efficace que les gels, mais avec l'avantage d'un coût beaucoup plus bas.
POUR TOUTE QUESTION

Numéro Vert : 3-60-61



Stagiaires, instructeurs et collaborateurs internationaux de l'EMP-ABB

A ce jour, un seul stagiaire international de l'EMP-ABB réside encore au Mali. La totalité des autres stagiaires, instructeurs et collaborateurs internationaux qui le souhaitaient, ont tous été rapatriés auprès de leur familles.

Les officiers de police du Canada, présent dans le cadre de la mise en place du cours en police de proximité pour les agents de maintien de la paix et missions onusiennes ont été rappelés. L'officier militaire de la Suisse et l'officier de police de l'Allemagne ont été autorisés à rester sur le territoire malien. Tous ces collaborateurs internationaux de l'EMP-ABB continuent à apporter leur contribution au bon fonctionnement de l'école et au renforcement de son Dispositif Anti-Coronavirus, DAC2020.

L'EMP-ABB remercie chaleureusement la disponibilité des différentes ambassades des stagiaires et instructeurs internationaux pris en charge par le Dispositif Anti-Coronavirus de l'EMP-ABB, DAC2020.

EMP-ABB NEWS
Mars 2020 - N°0320

Récapitulatif : Newsletter Edition Spéciale COVID-19

Dans notre édition Spéciale COVID-19 de mars 2020, la totalité des articles étaient consacrés aux mesures prises en réponse à la pandémie mondiale et leurs impacts sur l'activité et l'organisation de l'école.



Les principaux sujets abordés dans ce numéro spécial furent : le Dispositif Anti-Coronavirus de l'EMP-ABB, DAC2020 ; la prise en charge des stagiaires et instructeurs internationaux de l'EMP-ABB l'accompagnement de l'Allemagne face aux dépenses imprévues générées par le COVID-19 ; la séance de travail avec la Protection Civile ; le processus d'adaptation des cours de l'EMP-ABB à la situation actuelle ; le lancement d'une campagne citoyenne d'information et de sensibilisation sur le COVID-19 en partenariat avec la Plateforme Nationale pour la Prévention et la gestion des Risques de Catastrophes, le Ministère de la sécurité et de la Protection Civile, le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales du Mali, la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), la Fédération des Artistes du Mali (FEDAMA) et l'agence de communication DFA. Pour plus de détails sur ces différents articles et activités, veuillez vous rendre sur notre site internet www.empbamako.org ou demandez à recevoir l'édition spéciale de mars 2020 (N°Spécial-01) de notre newsletter EMP-NEWS.

TOUS ENSEMBLE, STOPPONS LE CORONAVIRUS !

Nouveaux Gestes à Adopter - DAC2020



CORONAVIRUS

Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
Direction Générale de la Protection Civile

GESTES À ADOPTER



Lave-toi très régulièrement les mains, toutes les heures avec de l'eau et du savon ou utilise une solution hydro-alcoolique.



Évite de serrer la main et de faire la bise.



Couvre-toi la bouche et le nez avec un mouchoir en cas d'éternuement.



Au besoin se couvrir le nez avec un masque



Utilise un mouchoir à usage unique, jette-le dans une poubelle fermée et lave-toi les mains



Maintiens une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes qui toussent ou qui éternuent



Sans mouchoir, tousses ou éternues dans le pli du coude (pas dans tes mains)



Évite de toucher le visage, le nez, les yeux et la bouche. Ce sont des portes d'entrée pour les virus et nos mains leurs transports en commun.

- NUMÉROS VERTS : - 18 / 80001201
- MSHP:36061 / CECOGEC:80331

EMP-ABB NEWS
Mars 2020 - N°0320
Numéro vert : 3-60-61
(MHSP)

IMPORTANT !!
L'eau javellisée associée au savon, avec un nettoyage des mains pendant une durée minimum de 20 secondes, constitue une méthode de désinfection aussi efficace que les gels, mais avec l'avantage d'un coût beaucoup plus bas.

POUR TOUTE QUESTION
Numéro Vert : 3-60-61

MERCI ET RESTONS TOUTES ET TOUS VIGILANT(ES) ET RESPONSABLES !



#Covid-19

N° VERT: 36061
APPEL GRATUIT



- 1- Qu'est ce que le coronavirus, appelé Covid-19?**
Les coronavirus constituent une famille de virus, à l'origine, chez l'Homme, de maladies allant d'un simple rhume à des pathologies respiratoires graves. Un nouveau coronavirus à l'origine d'infections pulmonaires a été détecté en Chine en fin décembre 2019.
- 2- Quelles sont les zones à risque ?**
Les premiers cas ont été détectés dans la ville de Wuhan (Chine). Avant tout voyage, s'informer des zones concernées.
- 3- Quels sont les modes de transmission ?**
Les infections pulmonaires à coronavirus se transmettent par voie aérienne (postillons, toux...) lors d'un contact étroit et rapproché avec une personne malade. Aucune transmission via des objets n'a été rapportée à ce jour.
- 4- Quand une personne est-elle contagieuse ?**
Une personne est contagieuse le plus souvent à l'apparition des symptômes.
- 5- Quels sont les premiers symptômes ?**
Fièvre, toux, difficulté à respirer survenant dans les 14 jours après le retour d'une zone à risque.
- 6- Comment peut-on se protéger ?**
Pour les personnes malades. Le port du masque chirurgical est recommandé afin d'éviter de propager la maladie par voie aérienne.
Pour les personnes non malades, le port de ce type de masque n'est pas recommandé et son efficacité n'est pas démontrée.
Pour les professionnels de santé en contact étroit avec les malades, ils doivent utiliser des équipements de protection spécifiques.
Le lavage des mains est recommandé dans tous les cas.
- 7- Que doit faire une personne de retour d'une zone à risque ?**
Au retour d'une zone où circule le coronavirus
En cas de fièvre, de toux, de difficultés à respirer dans les 14 jours après le retour
Rester chez soi et contacter le numéro vert 36061 en signalant ce voyage.
Ne pas aller chez le médecin ou aux urgences de l'hôpital et éviter tout contact avec son entourage.
- 8- Quels sont les traitements ?**
La prise en charge repose sur le traitement des symptômes mis en œuvre dans les établissements de santé identifiés.